



Description technique des moyens de balisage

version 2022-1

Description des moyens de balisage

1. Prescriptions générales

1.1 Les peintures de balisage

On distingue

<i>Dénomination</i>	<i>Code</i>	<i>Annexe</i>
La peinture ROUGE	PAINT-RED	
La peinture BLANCHE	PAINT-WHITE	
La peinture JAUNE	PAINT-YELLOW	
La peinture de masquage	PAINT-MASK	

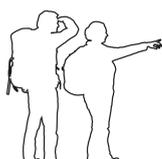
1.1.1 Détails techniques

Ultérieurement

1.2 Les balises réalisées en vinyle autocollant

1.2.1 Les balises GR®

<i>Dénomination</i>	<i>Code</i>	<i>Annexe</i>
Balise simple GR®	GR-S	Ann A
Balise simple GR®, site web	GR-S-W	Ann B
Balise GR® numérotée	GR-S-N	Ann C
Balise Variante GR®	GR-S-V	Ann D
Balise Liaison GR®	GR-S-L	Ann E
Balise Liaison gare GR®	GR-S-G	Ann F
Balise GR® modifié	GR-S-M	Ann G
Balise tourner à gauche GR®	GR-G	Ann H
Balise tourner à droite GR®	GR-D	Ann I
Balise chevalet GR®	GR-X	Ann J



1.2.2 Les balises GR®P

<i>Dénomination</i>	<i>Code</i>	<i>Annexe</i>
Balise simple GR®P	GRP-S	Ann K
Balise simple GR®P, site web	GRP-S-W	Ann L
Balise GR®P numérotée	GRP-S-N	Ann M
Balise Variante GR®P	GRP-S-V	Ann N
Balise Liaison GR®P	GRP-S-L	Ann O
Balise Liaison gare GR®P	GRP-S-G	Ann P
Balise GR®P modifié	GRP-S-M	Ann Q
Balise tourner à gauche GR®P	GRP-G	Ann R
Balise tourner à droite GR®P	GRP-D	Ann S
Balise chevalet GR®P	GRP-X	Ann T

1.2.3 Les balises thématiques

<i>Dénomination</i>	<i>Code</i>	<i>Annexe</i>
Sentier des Abbayes Trappistes (SAT)	GR-SAT	Ann U
Sentier des Monts d'Ardenne (SMA)	GR-SMA	Ann V
Grande traversée de la forêt du Pays de Chimay	GR-GTFPC	Ann W
Liberation Route Europe	GR-LRE	Ann X

1.2.4 Détails techniques

Chacune des descriptions reprises dans annexes techniques ci-dessus complètent les prescriptions suivantes ...

1.2.4.1 Dimensions et gabarits

Les dimensions données se rapportent à l'agrément donné par un Arrête Ministériel Wallon de 2015.

La tolérance technique pour les dimensions "hors tout" ne peut excéder 2 mm en plus ou en moins par rapport aux dimensions données.

1.2.4.2 Couleurs

Les couleurs mentionnées sont relatives aux références suivantes :



Couleur	Hexa	RGB	CMJN	RAL
Blanc	# FF FF FF	255, 255, 255	0, 0, 0, 0	RAL 9016
Jaune	# FF FF 00	255, 255, 0	0, 0, 100, 0	RAL 1026
Rouge	# FF 00 00	255, 0, 0	0, 100, 100, 0	RAL 3024
Noir	# 00 00 00	0, 0, 0	0, 0, 0, 100	RAL 9005
Gris	# 9b 9b 9b	155, 155, 155	0, 0, 0, 39	RAL 7004

Pas de transparence.

1.2.4.3 Textes

Les textes sont rédigés dans une taille proportionnelle à celle illustrée à la représentation graphique.

Police de caractère autorisées :

- Arial Bold
- Arial CE Bold
- Helvetica Pro Bold.

Toute alternative à ces polices doit être soumise à l'approbation de l'*asbl Les Sentiers de Grande Randonnée*.

1.2.4.4 Matériaux

Les autocollants sont imprimés sur un vinyle blanc avec des encres latex écologiques, au fini brillant et résistant durablement aux intempéries et aux UV.

L'autocollant n'est ni dépoli, ni microperforé, ni repositionnable.

Ce vinyle est collé à un support enduit et fendu qui lui permet de se détacher facilement en soulevant un des angles avec le doigt.

L'adhésif permet la fixation durable sur tout support lisse, dégraissé et exempt de poussières.

1.3 Les plaquettes pour balises autocollantes

On distingue

Dénomination	Code	Annexe
La plaquette simple 95 * 55 mm		
La plaquette double 95 * 95 mm		
La plaquette simple-double		
La plaquette double-double		



1.3.1 Détails techniques

Ultérieurement



Description des moyens de balisage

A. Balise GR[®] Simple

Code de référence : GR-S

Représentation graphique

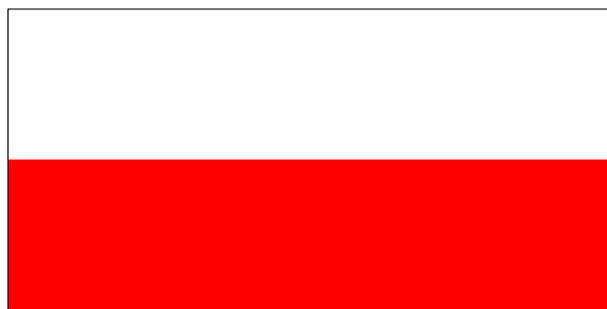


FIGURE A.1 – Balise simple GR[®]

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

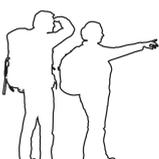
Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



Description des moyens de balisage

B. Balise GR[®] simple avec site web

Code de référence : GR-S-W

Représentation graphique

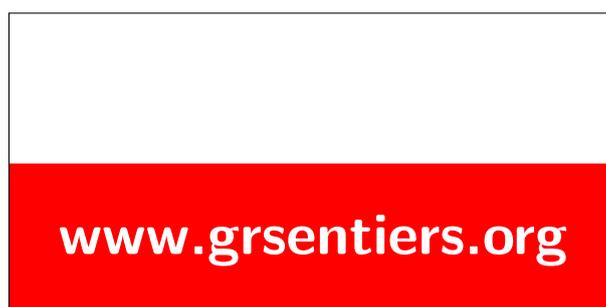


FIGURE B.1 – Balise simple GR[®] avec mention du site web

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en BLANC sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.



Description des moyens de balisage

C. Balise GR[®] numérotée

Code de référence : GR-S-N

Représentation graphique



FIGURE C.1 – Balise simple GR[®] avec mention du numéro du GR

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en BLANC sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention du **numéro du GR** est **variable** et indiquée **à la commande**. Cette mention comporte le suffixe "GR[®] " suivi d'un espace quadratin et du numéro (variable), en ROUGE sur le fond BLANC, centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle BLANC supérieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus (où les "XXX" sont remplacé par le numéro)



Description des moyens de balisage

D. Balise Variante GR[®]

Code de référence : GR-S-V

Représentation graphique



FIGURE D.1 – Balise variante GR[®]

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en BLANC sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention "**Variante**", en ROUGE sur le fond BLANC, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle BLANC supérieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.



Description des moyens de balisage

E. Balise liaison vers GR®

Code de référence : GR-S-L

Représentation graphique



FIGURE E.1 – Balise liaison vers GR®

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

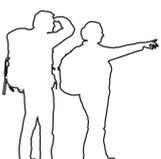
Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en BLANC sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention "**Liaison**", en ROUGE sur le fond BLANC, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle BLANC supérieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.



Description des moyens de balisage

F. Balise liaison gare GR[®]

Code de référence : GR-S-G

Représentation graphique



FIGURE F.1 – Balise liaison gare GR[®]

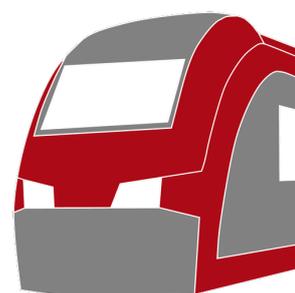


FIGURE F.2 – Silhouette de train

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm ; Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en BLANC sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention "**Liaison gare**", en ROUGE sur le fond BLANC, est centrée verticalement sur le rectangle BLANC supérieur à la suite de **la silhouette de train**, l'ensemble logo et mention étant centré horizontalement. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

Le fichier image (fig. F.2) de la silhouette de train sera fourni à la commande. Cette image contient les couleurs ROUGE, GRIS et BLANC.



Description des moyens de balisage

G. Balise GR[®] modifié

Code de référence : GR-S-M

Représentation graphique



FIGURE G.1 – Balise itinéraire GR[®] modifié

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en BLANC sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention "**Itinéraire modifié**", en ROUGE sur le fond BLANC, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle BLANC supérieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.



Description des moyens de balisage

H. Balise GR[®] à gauche

Code de référence : GR-G

Représentation graphique

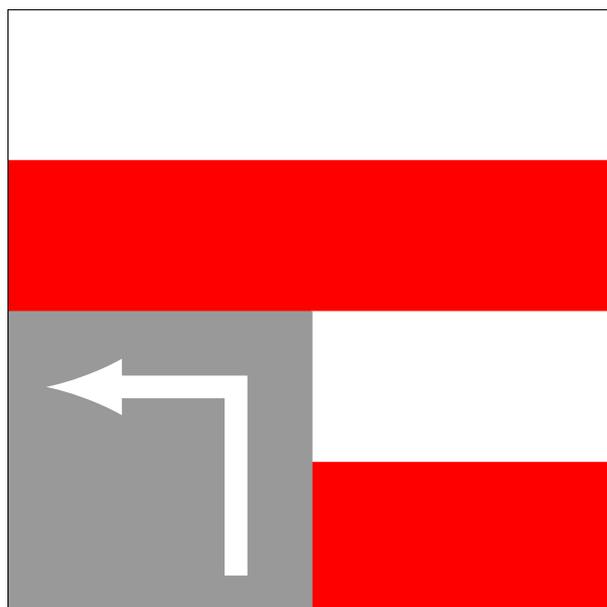


FIGURE H.1 – Balise GR[®] Gauche

Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur et hauteur totale : 80 mm

Moitié supérieure : deux rectangles de 80*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

La moitié inférieure se divise verticalement en deux zones.

La moitié inférieure droite reprend deux rectangles de 40*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

La moitié inférieure gauche, de 40*40 mm reprend, sur fond GRIS, une flèche dessinée à angle droit vers la gauche. Le trait est épais de 3 mm et de couleur BLANCHE, commence et se termine à 5 mm du bord extérieur en restant à 10mm de la bordure intérieure de ce carré gris. La pointe de flèche mesure entre 5 et 6 mm.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



Description des moyens de balisage

I. Balise GR[®] à droite

Code de référence : GR-D

Représentation graphique

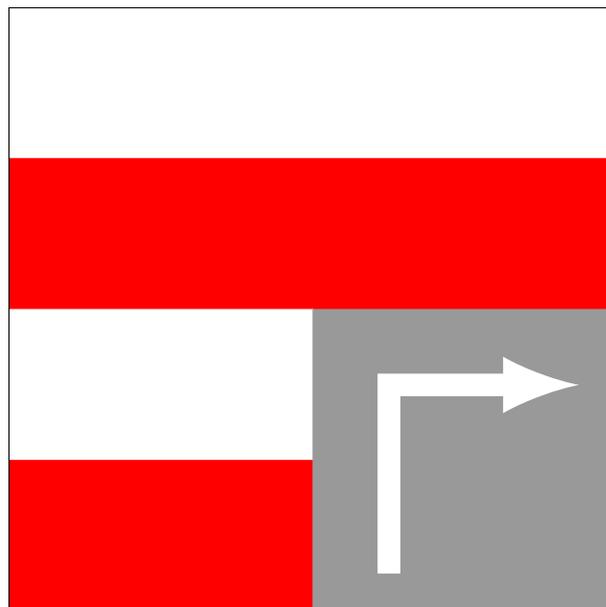


FIGURE I.1 – Balise GR[®] droite

Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur et hauteur totale : 80 mm

Moitié supérieure : deux rectangles de 80*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

La moitié inférieure se divise verticalement en deux zones.

La moitié inférieure gauche reprend deux rectangles de 40*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

La moitié inférieure droite, de 40*40 mm reprend, sur fond GRIS, une flèche dessinée à angle droit vers la droite. Le trait est épais de 3 mm et de couleur BLANCHE, commence et se termine à 5 mm du bord extérieur en restant à 10mm de la bordure intérieure de ce carré gris. La pointe de flèche mesure entre 5 et 6 mm.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



Description des moyens de balisage

J. Balise GR[®] mauvaise direction

Code de référence : GR-X

Représentation graphique

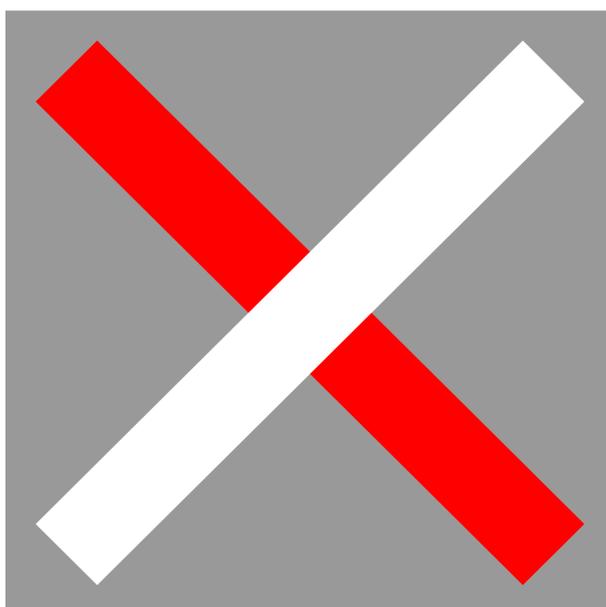


FIGURE J.1 – Balise GR[®] mauvaise direction

Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis).

Largeur et hauteur totale : 80 mm.

Le symbole est composée de deux traits perpendiculaires superposés, placés en croix. Chaque trait mesure 90 * 12 mm.

Le trait de couleur ROUGE part du haut à gauche et descend à 45° vers le bas à droite. Le trait de couleur BLANCHE part du haut à droite et descend à 45° vers le bas à gauche en superposant le trait ROUGE. La croix ainsi formée est centrée horizontalement et verticalement dans le carré GRIS.

Aucune ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.





Description des moyens de balisage

K. Balise GR[®]P simple

Code de référence : GRP-S

Représentation graphique



FIGURE K.1 – Balise simple GR[®]P

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur **ROUGE**.

Le rectangle du haut est de couleur **JAUNE**.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



Description des moyens de balisage

L. Balise GR[®]P avec site web

Code de référence : GRP-S-W

Représentation graphique



FIGURE L.1 – Balise simple GR[®]P avec mention du site web

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

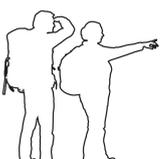
Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur **ROUGE**.

Le rectangle du haut est de couleur **JAUNE**.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en JAUNE sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.



Description des moyens de balisage

M. Balise GR[®]P numérotée

Code de référence : GRP-S-N

Représentation graphique



FIGURE M.1 – Balise simple GR[®] avec mention du numéro du GR

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur **ROUGE**.

Le rectangle du haut est de couleur **JAUNE**.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en JAUNE sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention du **numéro du GR** est **variable** et indiquée à **la commande**. Cette mention comporte le suffixe "GRP" suivi d'un espace quadratin et du numéro (variable), en ROUGE sur le fond JAUNE, centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle JAUNE supérieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus (où les "XXX" sont remplacé par le numéro)



Description des moyens de balisage

N. Balise variante GR[®]P

Code de référence : GRP-S-V

Représentation graphique



FIGURE N.1 – Balise variante GR[®]P

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en JAUNE sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention "**Variante**", en ROUGE sur le fond JAUNE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle JAUNE supérieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.



Description des moyens de balisage

O. Balise liaison vers GR[®]P

Code de référence : GRP-S-L

Représentation graphique



FIGURE O.1 – Balise liaison vers GR[®]P

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en JAUNE sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention "**Liaison**", en ROUGE sur le fond JAUNE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle JAUNE supérieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.



Description des moyens de balisage

P. Balise liaison gare GR[®]P

Code de référence : GRP-S-G

Représentation graphique



FIGURE P.1 – Balise liaison gare GR[®]P

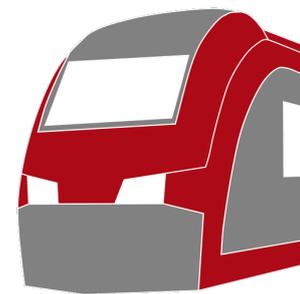


FIGURE P.2 – Silhouette de train

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm ; Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en JAUNE sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention "**Liaison gare**", en ROUGE sur le fond JAUNE, est centrée verticalement sur le rectangle JAUNE supérieur à la suite de **la silhouette de train**, l'ensemble logo et mention étant centré horizontalement. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

Le fichier image (fig. P.2) de la silhouette de train sera fourni à la commande. Cette image contient les couleurs ROUGE, GRIS et BLANC.



Description des moyens de balisage

Q. Balise GR[®]P modifié

Code de référence : GRP-S-M

Représentation graphique



FIGURE Q.1 – Balise itinéraire GR[®]P modifié

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en JAUNE sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention "**Itinéraire modifié**", en ROUGE sur le fond JAUNE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle JAUNE supérieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.



Description des moyens de balisage

R. Balise GR[®]P à gauche

Code de référence : GRP-G

Représentation graphique

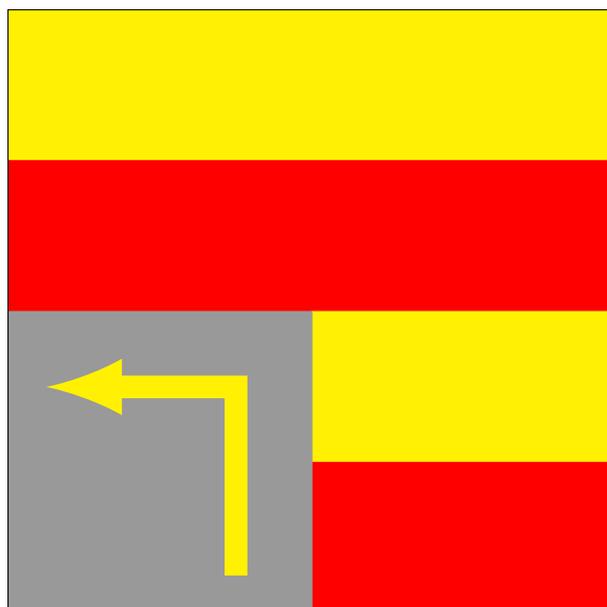


FIGURE R.1 – Balise GR[®]P Gauche

Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur et hauteur totale : 80 mm

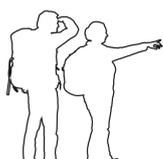
Moitié supérieure : deux rectangles de 80*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

La moitié inférieure se divise verticalement en deux zones.

La moitié inférieure droite reprend deux rectangles de 40*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

La moitié inférieure gauche, de 40*40 mm reprend, sur fond GRIS, une flèche dessinée à angle droit vers la gauche. Le trait est épais de 3 mm et de couleur JAUNE, commence et se termine à 5 mm du bord extérieur en restant à 10mm de la bordure intérieure de ce carré gris. La pointe de flèche mesure entre 5 et 6 mm.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



Description des moyens de balisage

S. Balise GR[®]P à droite

Code de référence : GRP-D

Représentation graphique

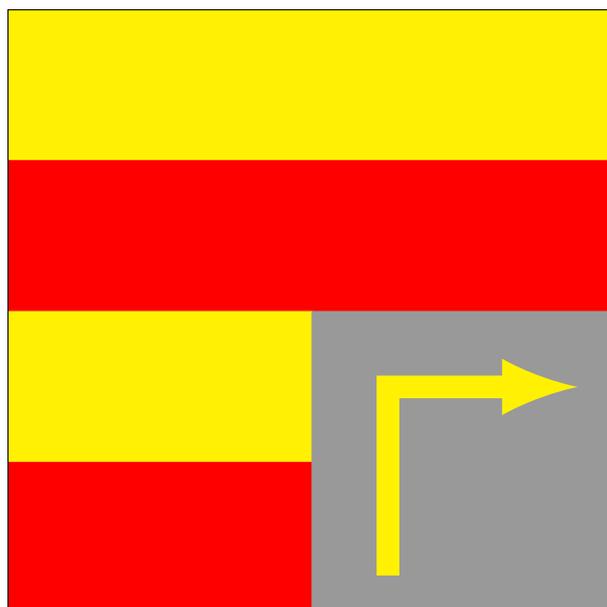


FIGURE S.1 – Balise GR[®] droite

Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur et hauteur totale : 80 mm

Moitié supérieure : deux rectangles de 80*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

La moitié inférieure se divise verticalement en deux zones.

La moitié inférieure gauche reprend deux rectangles de 40*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

La moitié inférieure droite, de 40*40 mm reprend, sur fond GRIS, une flèche dessinée à angle droit vers la droite. Le trait est épais de 3 mm et de couleur JAUNE, commence et se termine à 5 mm du bord extérieur en restant à 10mm de la bordure intérieure de ce carré gris. La pointe de flèche mesure entre 5 et 6 mm.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



Description des moyens de balisage

T. Balise GR[®]P mauvaise direction

Code de référence : GRP-X

Représentation graphique

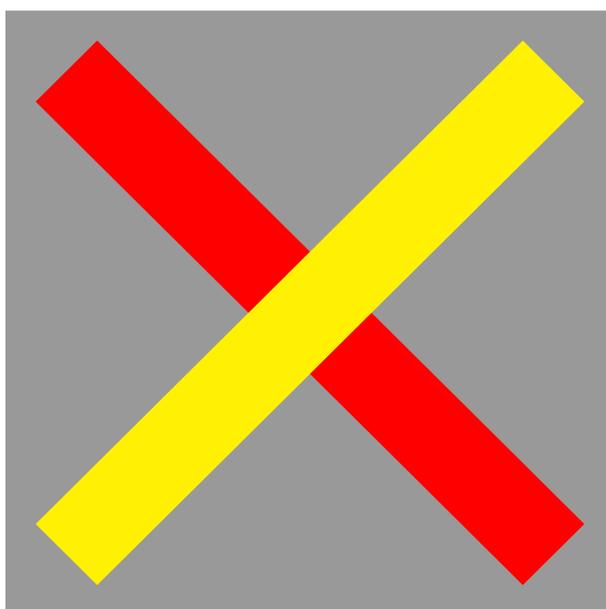


FIGURE T.1 – Balise GR[®]P mauvaise direction

Description détaillée

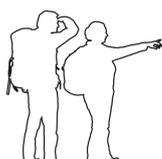
Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis).

Largeur et hauteur totale : 80 mm.

Le symbole est composée de deux traits perpendiculaires superposés, placés en croix. Chaque trait mesure 90 * 12 mm.

Le trait de couleur ROUGE part du haut à gauche et descend à 45° vers le bas à droite. Le trait de couleur JAUNE part du haut à droite et descend à 45° vers le bas à gauche en superposant le trait ROUGE. La croix ainsi formée est centrée horizontalement et verticalement dans le carré GRIS.

Aucune ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



Description des moyens de balisage

U. Balise SAT

Code de référence : GR-SAT

Représentation graphique



FIGURE U.1 – La balise SAT®

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm ; Hauteur proportionnelle à l'image.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures représentées ci-dessus aide à représenter les limites.

Le fichier image sera fourni à la commande.



Description des moyens de balisage

V. Balise SMA

Code de référence : GR-SMA

Représentation graphique



FIGURE V.1 – La balise SMA®

Description détaillée

Balise elliptique suivant les bords de l'image en laissant une bordure blanche technique de maximum 2 mm.

Largeur totale : 80 mm ; Hauteur proportionnelle à l'image.

Le fichier image sera fourni à la commande.



Description des moyens de balisage

W. Balise de la GTFPC

Code de référence : GR-GTFPC

Représentation graphique



FIGURE W.1 – Balise de la Grande Traversée de la Forêt du Pays de Chimay

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm

Hauteur totale : 40 mm

Deux rectangles de 80*20 mm superposés.

Le rectangle du bas est de couleur ROUGE.

Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

La mention "**www.grsentiers.org**", en BLANC sur le fond ROUGE, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle ROUGE inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.

La mention **GTFPC**, en ROUGE sur le fond BLANC, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle BLANC supérieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.



Description des moyens de balisage

X. Balise LRE

Code de référence : GR-LRE

Représentation graphique



FIGURE X.1 – La balise LRE

Description détaillée

Balise rectangulaire, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur totale : 80 mm ; Hauteur proportionnelle à l'image.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures représentées ci-dessus aide à représenter les limites de la zone blanche (pas de transparence).

Le fichier image sera fourni à la commande.



Description des moyens de balisage

Table des matières

1 Prescriptions générales	2
1.1 Les peintures de balisage	2
1.1.1 Détails techniques	2
1.2 Les balises réalisées en vinyle autocollant	2
1.2.1 Les balises GR®	2
1.2.2 Les balises GR®P	3
1.2.3 Les balises thématiques	3
1.2.4 Détails techniques	3
1.2.4.1 Dimensions et gabarits	3
1.2.4.2 Couleurs	3
1.2.4.3 Textes	4
1.2.4.4 Matériaux	4
1.3 Les plaquettes pour balises autocollantes	4
1.3.1 Détails techniques	5
A Balise GR® Simple	6
B Balise GR® simple avec site web	7
C Balise GR® numérotée	8
D Balise Variante GR®	9
E Balise liaison vers GR®	10
F Balise liaison gare GR®	11
G Balise GR® modifié	12
H Balise GR® à gauche	13
I Balise GR® à droite	14
J Balise GR® mauvaise direction	15



K	Balise GR[®]P simple	17
L	Balise GR[®]P avec site web	18
M	Balise GR[®]P numérotée	19
N	Balise variante GR[®]P	20
O	Balise liaison vers GR[®]P	21
P	Balise liaison gare GR[®]P	22
Q	Balise GR[®]P modifié	23
R	Balise GR[®]P à gauche	24
S	Balise GR[®]P à droite	25
T	Balise GR[®]P mauvaise direction	26
U	Balise SAT	27
V	Balise SMA	28
W	Balise de la GTFPC	29
X	Balise LRE	30

Rédigé par le pôle Réseau avec L^AT_EX

